

06/10/2022

Mouvement de grève des professionnel.les petite enfance

L'ACEPP38 soutient les professionnel.les : la pénurie de professionnel.les et le manque de considération des différents métiers de la petite enfance menacent la qualité d'accueil. Les réponses du gouvernement ne répondent pas correctement aux enjeux.



Le collectif "Pas de bébés à la consigne !" appelle à un mouvement de grève nationale le jeudi 6 octobre 2022 pour le retrait de la réforme des modes d'accueil.

En raison des informations qui remontent des structures adhérentes du réseau en Isère, montrant une importante mobilisation dans le suivi de cet appel à la grève, le conseil d'administration de l'ACEPP38 a décidé de relayer les revendications qui nous ont été transmises.

Ainsi, sans adhérer à l'ensemble des revendications du collectif "Pas de bébés à la consigne", plusieurs structures adhérentes à l'ACEPP nous ont fait part de leur souhait de manifester leur mécontentement en raison des conditions de travail détériorées depuis plusieurs années.

Le secteur de la petite enfance est à bout de souffle. Les professionnel.les fatiguent et la raison principale est la pénurie de professionnel.les qui touche l'ensemble des structures d'accueil du jeune enfant partout en France. Cette pénurie entraîne souvent des heures de remplacement difficilement prévisibles, des plannings modifiés fréquemment, et des conditions d'encadrement empêchant les professionnel.les d'exercer correctement leurs missions. La qualité de l'accueil en est menacée.

La réponse du gouvernement cet été ne prend pas assez en compte, à notre sens, le problème profond que connaît le secteur de la petite enfance : le manque de considération des différents métiers de la petite enfance, une trop faible attractivité liée à des salaires trop bas et des formations trop peu mises en avant.

Permettre de recruter dans un panel plus large de métiers en lien avec la santé ou l'éducation n'est pas une solution efficace. Cela ne résout pas la pénurie des corps de métiers traditionnels de la petite enfance qui doivent avant tout retrouver du sens dans leur travail.

Pour cela, il est nécessaire de trouver des conditions qui ne plongent pas les structures dans une logique budgétaire les transformant en garderie au lieu d'être des lieux d'éducation et de soins et de répondre aux missions d'accompagnement des enfants et de leur famille dans une période primordiale du développement de l'être humain.

Recruter dans des corps de métier n'ayant pas de formation spécifique ne répond pas à ce besoin.

Association des Collectifs
Enfants Parents
Professionnels Isère
ACEPP38
132 impasse des hortensias
38 430 St Jean de Moirans

www.acepp38.fr

L'acepp38 en chiffres

40 associations
gèrent

*47 Etablissements d'Accueil du
Jeune Enfant (EAJE) soit 900
places de crèches

*2 Relais Petite Enfance

*3 Lieux d'Accueil Enfants Parents
*1 centre de loisirs

Soit

*2500 familles

*3000 enfants

*300 professionnel.les

La fédération Isère s'inscrit dans
le mouvement national ACEPP
créé en 1980.

L'ACEPP en tant que mouvement
parental éducatif et citoyen est
au cœur de la société, et
confrontée aux besoins et
difficultés du quotidien des
familles.

Les collectifs du réseau se
caractérisent par leur volonté
*d'impliquer les parents dans
leur fonctionnement en

favorisant la coopération
parents-professionnel.les
*de jouer un rôle sur le

développement local et durable

Donner les moyens aux gestionnaires de créer les conditions de travail satisfaisantes et attrayantes pour l'exercice des missions confiées aux professionnels. C'est une solution bien plus pertinente, sortant les établissements d'une logique financière pour se focaliser sur la garantie d'un accueil de qualité.

Pour ces raisons, le conseil d'administration de l'ACEPP38 soutient la démarche des établissements qui souhaitent répondre positivement à l'appel national à la grève lancé par le collectif "Pas de bébés à la consigne".

Pour le conseil d'administration de l'ACEPP38
Mathieu Latour Lisle, Président



Contact : Mathieu Latour Lisle
06 87 57 57 79

